

Commission Régionale des Pêches
du Golfe de Guinée.

Regional Commission of Fisheries
of Gulf of Guinea.



Comisión Regional de Pesca
del Golfo de Guinea.

Comissão Regional das pescas
do Golfo da Guiné.

ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE

« Institution spécialisée de la CEEAC »

RAPPORT D'ACTIVITES

DU

QUATRIÈME TRIMESTRE

2020



INTRODUCTION

Nous présentons dans les lignes qui suivent le condensé des activités déployées par le Secrétariat Exécutif de la COREP au cours du dernier trimestre de l'année 2020 finissante.

Pour l'essentiel, nous parlerons tour à tour, des relations de coopération et de collaboration avec les Etats Membres et les partenaires au développement, de la mise en œuvre du Plan d'Action Stratégique 2016-2020 PAS II. Nous ne manquerons pas de passer en revue la gestion financière et administrative de la période sous examen ainsi que les activités menées au quotidien au Siège de l'Institution.

I- PRINCIPAUX EVENEMENTS DU SIEGE

I-1. Principales correspondances

1.1.1 Courrier transmis

- Le 13 octobre 2020 : Condoléances adressées à Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche à Brazzaville suite au décès de son regretté fils, Bertrand Gildas DJOMBO.
- Le 26 octobre 2020 : Demande d'audience sollicitée auprès du Président en exercice de la COREP à Yaoundé pour la période du 9 au 11 novembre 2020 ;
- Le 26 octobre 2020 : lettre adressée au Président du Comité de Pilotage à Yaoundé pour désigner Monsieur Emmanuel SABUNI KASEREKA, Administrateur au développement des pêcheries et à la Programmation pour prendre part aux travaux de la Réunion par visioconférence de la cellule des Experts du COPIL/CER-AC sur l'examen et la validation du rapport de l'étude et les avant-projets de textes de la nouvelle CER de l'Afrique Centrale, du 09 au 13 novembre 2020 ;
- Le 05 novembre 2020 : lettres adressées aux Ministres de la COREP pour transmission du Rapport d'Activités du troisième trimestre 2020 de la COREP ;
- Le 06 novembre 2020 : Note Verbale adressée aux Ambassadeurs des pays Membres de la COREP accrédités en République Gabonaise pour transmission du Rapport d'Activités du troisième trimestre 2020 de la COREP ;
- Le 17 novembre 2020 : lettre adressée au Président en exercice de la COREP pour solliciter l'autorisation d'organiser la 16^{ème} Réunion du Comité technique de la COREP dans la semaine du 14 au 20 décembre 2020 à Douala (Cameroun) ;
- Le 18 novembre 2020 : lettre adressée au Ministre de la Pêche et Elevage à Kinshasa (République Démocratique du Congo) pour la nomination du second membre du Comité Technique pour la République Démocratique du Congo ;
- Le 18 novembre 2020 : lettre adressée au Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et de l'Alimentation à Libreville (Gabon) pour autoriser



- la participation des deux membres du Comité Technique pour la République Gabonaise à la 16^{ème} Réunion de cet Organe à Douala en République du Cameroun, du 15 au 17 décembre 2020 ;
- Le 18 novembre 2020 : lettre adressée à Monsieur le Ministre de l’Elevage, des Pêches et des Industries Animales, Président en exercice de la COREP à Yaoundé (Cameroun) pour autoriser la participation des deux membres du Comité Technique à la 16^{ème} Réunion de cet Organe à Douala en République du Cameroun, du 15 au 17 décembre 2020 ;
 - Le 18 novembre 2020 : lettre adressée à Monsieur le Ministre de l’Agriculture, Pêches et Développement Rural à Sao Tomé (République Démocratique de Sao Tomé e Principe) pour autoriser la participation des deux membres du Comité Technique de son pays à la 16^{ème} Réunion de cet Organe à Douala au Cameroun, du 15 au 17 décembre 2020 ;
 - Le 18 novembre 2020 : lettre adressée à madame la Ministre de la Pêche et des Ressources Hydriques à Malabo, République de Guinée Equatoriale pour autoriser la participation des deux membres du Comité Technique de son pays à la 16^{ème} Réunion de cet Organe à Douala au Cameroun, du 15 au 17 décembre 2020 ;
 - Le 18 novembre 2020 : lettre adressée à Monsieur le Ministre d’Etat, Ministre de l’Agriculture, de l’Elevage et de la Pêche à Brazzaville (Congo) pour autoriser la participation des deux membres du Comité Technique de son pays à la 16^{ème} Réunion de cet Organe à Douala au Cameroun, du 15 au 17 décembre 2020 ;
 - Le 18 novembre 2020 : lettre adressée à madame la Ministre des Pêches et de la mer à Luanda en République d’Angola pour autoriser la participation des deux membres du Comité Technique de son pays à la 16^{ème} Réunion de cet Organe à Douala au Cameroun, du 15 au 17 décembre 2020 ;
 - Le 19 novembre 2020 : lettre adressée à Monsieur le Contrôleur Financier de la COREP à Yaoundé (Cameroun) pour l’inviter à participer à la 16^{ème} Réunion du Comité Technique de la COREP devant se tenir à Douala au Cameroun, du 15 au 17 décembre 2020 ;
 - Le 19 novembre 2020 : invitation adressée à Madame LEROUX à Sao Tomé (STP) à prendre part à la 16^{ème} Réunion du Comité Technique à Douala au Cameroun, du 15 au 17 décembre 2020, en sa qualité d’interprète en charge de l’interprétation simultanée pour le français et le portugais ;
 - Le 19 novembre 2020 : invitation adressée à Monsieur le Président de la Commission de la CEEAC à Libreville (Gabon) lui demandant de communiquer l’identité, les fonctions et les coordonnées du délégué qui représentera la CEEAC à ladite réunion à Douala au Cameroun, du 15 au 17 décembre 2020 ;
 - Le 19 novembre 2020 : Invitation de Monsieur le Coordonnateur du Bureau Sous-Régional de la FAO pour l’Afrique Centrale à Libreville (Gabon) à bien vouloir communiquer l’identité, les fonctions et les coordonnées du délégué qui représentera la FAO à la 16^{ème} Réunion du Comité Technique devant se tenir à Douala au Cameroun, du 15 au 17 décembre 2020 ;



- Le 27 novembre 2020 : lettre adressée à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et de l'Alimentation à Libreville (Gabon) pour autoriser la participation de Monsieur MBA ASSEKO Georges en sa qualité de Consultant, pour la présentation du rapport final de l'évaluation du PAS II (2016-2020) et la proposition des perspectives du PASS III (2021-2025) à la 16^{ème} Réunion du Comité technique, du 15 au 17 décembre 2020 à Douala au Cameroun ;
- Le 1^{er} décembre 2020 : lettre adressée à Monsieur le Ministre de l'Agriculture et des Pêches à Luanda (Angola) de bien vouloir procéder à la nomination du second membre du Comité Technique pour la République d'Angola, étant donné que Monsieur Antonio BARRADAS a été relevé de ses fonctions ;
- Le 02 décembre 2020 : lettre adressée à Monsieur le Président en exercice de la COREP pour les facilités d'obtention de visas à l'arrivée en faveur des délégués des pays membres de la COREP devant participer à la 16^{ème} Réunion du Comité Technique à Douala mais n'ayant pas de Représentation Diplomatique de la République du Cameroun dans leurs pays ;
- Le 02 décembre 2020 : lettre adressée à Monsieur le Ministre de Pêche et Elevage à Kinshasa (RDC) pour solliciter la nomination du second membre du Sous-comité scientifique pour la République Démocratique du Congo étant donné que Monsieur Alain MAHUNINA KITSWAKA vient d'être nommée membre du Comité Technique ;
- Le 02 décembre 2020 : lettre adressée au Président en exercice de la COREP pour solliciter une audience pour le 18 décembre 2020 dans l'après-midi après les travaux de la 16^{ème} Réunion du Comité Technique devant se tenir du 15 au 17 décembre 2020 ;
- Le 07 décembre 2020 : lettre adressée au Président en exercice de la COREP pour transmission de deux projets de notes explicatives (Coordination Régionale en matière de SCS et Programme Régional Pêche en négociation avec la Banque Mondiale) ;
- Le 10 décembre 2020 : Demande de remboursement au Directeur Général d'Afrijet pour la facture n°504684, Réf. PNR : 269BC451 du 30 novembre 2020, relative à l'achat d'un billet d'avion aller-retour (Libreville-Douala-Libreville), montant 298 342 FCFA.

I.1.2 Courrier réceptionné

- Le 25 novembre 2020 : lettre de Monsieur le Ministre de la Pêche et Elevage de la République Démocratique du Congo relative à la désignation de Monsieur MAHUNINA KITSWAKA Alain en qualité de deuxième membre du Comité Technique de la COREP pour le compte de la République Démocratique du Congo.
- Le 11 décembre 2020 : lettre de Monsieur le Président de la Commission de la CEEAC pour désignation du Docteur Baschirou Moussa DEMSA pour représenter la Commission aux travaux de la 16^{ème} Réunion du Comité



Technique de la COREP qui ont eu lieu du 15 au 17 décembre 2020 à Douala en République du Cameroun.

- Le 28 décembre 2020 : Note Verbale du Ministre des Affaires Etrangères de la République Gabonaise portant à notre connaissance qu'à compter du 02 janvier 2021, les retraits des cartes et visas diplomatiques se feront selon le programme suivant :
 - Lundi : 12h - 15h
 - Mercredi : 12h - 15h
 - Vendredi : 12h - 15h

I-2. Des invitations

- Invitation du Président du Comité de Pilotage, Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire de la République du Cameroun à la Réunion par visioconférence de la Cellule des Experts du COPIL/CER-AC sur l'examen et la validation du rapport de l'étude et les avant-projets de textes de la nouvelle CER de l'Afrique Centrale du 09 au 13 novembre 2020.
- Invitation du Secrétaire Général du Comité des Pêches pour le Centre Ouest du Golfe de Guinée (CPCO) à la réunion du Comité Consultatif et de Coordination (CCC) du Comité des pêches pour le CPCO qui s'est tenu du 09 au 11 décembre 2020, par visioconférence.
- Invitation du Directeur Général de la FAO à la 34^{ème} Session du Comité des Pêches devant se tenir du 1^{er} au 05 février 2021 par visioconférence.

II. SUIVI DES CONCLUSIONS DES SESSIONS DU CONSEIL DES MINISTRES ET DES REUNIONS DU COMITE TECHNIQUE

Pour cette rubrique qui concerne les aspects institutionnels, la situation se présente comme suit :

- Nomination des Membres du Sous-Comité Scientifique :
 - La Guinée Equatoriale est appelée à procéder au remplacement des Membres du Sous-Comité Scientifique, suite à la nomination au Gouvernement d'un des deux Membre ;
 - Quant à l'Angola, la situation reste toujours inchangée.
- Régularisation des contributions statutaires annuelles et paiement des arriérés des contributions au cours du 4^{ème} trimestre 2019 :
 - La COREP n'a enregistré qu'un seul versement au cours de ce quatrième trimestre 2020 (République du Cameroun).



- De même, la CEEAC s'est acquittée de la subvention prévue annuellement.
- Adhésion des pays observateurs à la Convention de la COREP : la Guinée Equatoriale reste le seul pays à n'avoir toujours pas concrétisé son engagement d'adhésion à la Convention de la COREP.
- Adhésion à la Convention de la COREP des quatre (4) pays membres de la CEEAC, mais non membres de la COREP : les négociations sont actuellement en veilleuse avec la République Centrafricaine, en attendant la mise en œuvre de la réforme de la CEEAC.
- La 16^{ème} Réunion du Comité Technique s'est tenue à Douala en République du Cameroun, du 15 au 17 décembre 2020. Par contre, la X^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Ministres a été repoussée pour 2021.
- L'organisation de l'Audit sur les sources potentielles du financement de la COREP est suspendue, et ce, en attendant les orientations qui seront prises par la CEEAC à l'égard de ses Institutions spécialisées.

III. RENCONTRES REGIONALES ET INTERNATIONALES

- Consultation auprès de Monsieur le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, Président en exercice de la COREP à Yaoundé (Cameroun), 8 – 13 novembre 2020 ;
- 16^{ème} Réunion du Comité Technique de la COREP (15-17 décembre 2020) à Douala, Cameroun ;
- Audience auprès du Président en exercice de la COREP (18 décembre 2020) à Yaoundé, République du Cameroun.

IV. MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION STRATEGIQUE 2016 – 2020 (PAS II)

La 16^{ème} Réunion du Comité Technique (Douala/Cameroun, 15-17 décembre 2020) a été l'occasion propice pour procéder à l'évaluation des activités en cours d'exécution. Les résultats de cette évaluation se présentent comme suit :

1) Cadre d'établissement d'une coordination régionale en matière de suivi, contrôle et surveillance des activités de pêche

Le texte du projet du « **Protocole relatif à la mise en place de la Cellule de Coordination Régionale SCS (CCR-SCS)** » a été validé par les Membres du Comité Technique et sera soumis à l'approbation de la X^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Ministres. Une note explicative sera adressée par le Président en exercice de la COREP aux Membres du Conseil avant cette session.



Les Membres du Comité Technique ont pris acte du texte du projet du « **Protocole relatif à la collaboration et à la coopération CRESMAC-COREP** », tout en invitant le Secrétariat Exécutif de se rapprocher du CRESMAC pour le finaliser conjointement.

2) Projet Régional Pêche Banque Mondiale/COREP, en cours de négociation

Le Président en exercice de la COREP adressera une note explicative aux Etats Membres pour qu'ils s'impliquent dans le processus jusqu'à l'aboutissement du dossier.

3) Projet de renforcement des capacités des acteurs de la pêche

A part la RD Congo, tous les pays retardataires ont transmis les éléments ayant permis la bonne identification du projet dans leurs pays respectifs et ont effectué les missions de terrain dont les conclusions orienteront l'élaboration des notes conceptuelles des projets.

4) Projets des registres nationaux et du registre régional des navires de pêche industrielle

Processus de finalisation et d'opérationnalisation des registres nationaux et du registre régional des navires de pêche industrielle.

Les Membres du Comité Technique ont noté avec satisfaction la réalisation et l'évolution de ce travail qui, après approbation par le Conseil des Ministres, constituera un outil indispensable d'échange d'informations et de lutte contre la pêche INDNR.

5) Mise en place du Centre Régional d'Excellence en Aquaculture

Avant la finalisation et la signature du Protocole d'accord COREP-MINEPIA, la Partie camerounaise tient d'abord à renforcer la structure nationale (Centre Piscicole de Logbaba/Douala) afin qu'elle réponde aux normes d'un centre d'excellence de niveau régional.

6) Activités post-projet FAO-COREP ou TCP/SFC/3501 (Systèmes de collecte et de traitement des données statistiques)

Seul le Cameroun a pu capitaliser les résultats du projet et le retard est toujours enregistré dans la transmission des données à la COREP et à la FAO.

7) Rapport technique final de l'évaluation du Plan d'Action Stratégique 2016-2020 (PAS II) et des perspectives du Plan d'Action Stratégique 2021-2025 (PAS III)



Le consultant doit finaliser le rapport en tenant compte des observations formulées par le Comité Technique, en l'occurrence celles relatives aux perspectives du PAS III.

8) *Mise en œuvre de la stratégie de l'information et de la communication*

- ✓ Le suivi des projets de conception, édition et publication des brochures, dépliants, etc.
- ✓ Poursuite de la sensibilisation des points focaux des pays membres pour le partage d'informations relatives aux activités de pêche et aquaculture, utiles pour alimenter le site web.
- ✓ L'administration du site web de l'institution, notamment la publication des rapports des réunions et des missions est faite de manière régulière ainsi que la mise à jour des normes de sécurité pour éviter un éventuel piratage.
- ✓ La diffusion des informations du site web sur les réseaux sociaux professionnels.
- ✓ Les curriculum vitae de certains experts en pêche et aquaculture ont été ajoutés dans le répertoire des experts de la sous-région.
- ✓ La maintenance préventive et corrective du parc informatique.
- ✓ La sauvegarde quotidienne des documents électroniques en attendant la mise en place d'une bibliothèque physique et numérique.



V. GESTION FINANCIERE ET ADMINISTRATIVE

La gestion financière de la COREP pour ce troisième trimestre 2020 se présente ainsi qu'il suit :

V-1 Gestion Financière

Rapport financier

Tableau synthèse

Libellé	Recettes
Report au 1er octobre 2020	173 320 572
Recettes	43 000 000
Recettes cumulés	216 320 572
Dépenses	82 233 890
Reste:	134 086 682

Tableau détaillé

Date	Libellé	Recettes	Dépenses	Solde
	Report au 1er octobre 2020	173 320 572		
	<i>Recettes:</i>			
19-oct-20	Contribution annuelle - Cameroun	43 000 000		
	Sous-total:	216 320 572		
	<i>Dépenses:</i>			
	Dépenses sur fonds des Etats Membres et de la CEEAC:			
31-oct-20			15 627 644	
31/11/2020			16 524 321	
31-déc-20			50 081 925	
	Sous-total:		82 233 890	
	TOTAL GENERAL	216 320 572	82 233 890	134 086 682



Le solde à la fin du quatrième trimestre 2020 dans nos écritures comptables, est de 134.086.682 F CFA.

Il sied de préciser que, le 24 décembre 2020, la COREP avait enregistré dans son livre journal un montant de 885.542 F CFA, correspondant à un virement pour paiement d'une facture de prestation de service, mais la banque BGFI n'avait pas encore passée l'écriture à cette même période.

Le solde réel à la fin du quatrième trimestre 2020 est donc de 134.972.224 F CFA, réparti comme suit :

- 133.813.333 F CFA, à la banque et
- 1.158.891 F CFA à la caisse.

Il est important de souligner qu'en ce quatrième trimestre, et plus précisément au mois d'octobre, la COREP a reçu la contribution annuelle de la République du Cameroun, qui est d'ailleurs le seul Pays Membre à avoir versé sa contribution annuelle en cette année 2020.

Toutefois, malgré la longue période d'intercession due à la crise sanitaire, notamment à l'apparition de la pandémie du Coronavirus dans le monde et au Gabon en particulier, ainsi que des mesures restrictives qui en découlent, la COREP a, tout de même, organisé la 16ème Réunion du Comité Technique au mois de décembre 2020 à Douala en République du Cameroun. Les points essentiels abordés lors de ladite réunion portaient sur l'examen des dossiers à régulariser, l'examen et l'adoption des dossiers de la Session Budgétaire et autres dossiers à soumettre à l'approbation du Conseil des Ministres, l'examen de l'état d'avancement de certaines activités à caractère prioritaire et quelques présentations faites à titre d'information, tel que l'application web pour les registres.

En effet, dans le but de pérenniser le bon fonctionnement du projet des registres nationaux et d'un registre régional des navires de pêche industrielle, projet initié avec l'appui de la Conférence Ministérielle sur la Coopération Halieutique entre les Etats Africains Riverains de l'Océan Atlantique (COMHAFAT), sur la base d'une Convention signée entre ladite COMHAFAT et la COREP depuis février 2017, le Secrétariat Exécutif de la COREP a créé une application web de ces registres, comme outil indispensable pour un meilleur suivi, contrôle et surveillance des activités de pêche par les principaux utilisateurs des administrations des Pays de la zone COREP.

Il faut noter que le Secrétariat Exécutif, comme aux trimestres précédents, a honoré ses engagements par le paiement intégral des salaires de tout le personnel ainsi que des loyers des fonctionnaires.

Aussi, dans le souci du bien-être des employés et pour faire face à leur situation sociale qui devenait sans cesse préoccupante, le Secrétariat Exécutif de la COREP a versé à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) un acompte relatif au paiement partiel des arriérés des cotisations sociales de son personnel local dû à ladite structure depuis la mise en place effective de la COREP.



V-2 Gestion Administrative

V.2.1 Gestion des Ressources Humaines

Aucune demande de congé annuel partiel n'a été enregistrée ce trimestre.

V.2.2 Gestion du patrimoine

Au cours de ces trois mois, il y a eu l'entretien partiel du matériel et du mobilier de bureau, du matériel roulant ainsi que de l'espace vert au Siège de l'institution.

Conclusion

Au terme de ce Rapport du quatrième trimestre de l'année 2020 finissante, il sied de souligner que le Secrétariat Exécutif de la COREP n'a pas exécuté au mieux son programme de travail en raison de la pandémie à CORONAVIRUS (COVID-19) qui perdure dans la zone COREP.

Qu'à cela ne tienne, force est de reconnaître qu'un effort a été fait pour que soit organisée la 16^{ème} Réunion du Comité Technique de la COREP à Douala (Cameroun) en décembre.

Cette réunion a été bénéfique car elle a permis de faire le bilan de l'année et de projeter quelques activités phares de l'an 2021 notamment la 17^{ème} Réunion du Comité Technique et la X^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Ministres de la COREP.

Le Président en exercice a instruit le Secrétariat Exécutif sur toutes ces questions au cours de l'audience accordée le 18 décembre 2020.

Fait à Libreville, le 30 décembre 2020

Le Secrétaire Exécutif

Emile ESSEMA

